**Appel à action / Interpellez vos député·es pour que la France saisisse la Cour pénale internationale sur la situation à Gaza**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| |  | | --- | | **Association France Palestine Solidarité** | | | | 29 févr. 2024 |
|  |  |
|  |

Depuis le 7 octobre 2023, l’État israélien met en œuvre la destruction totale et systématique de la société palestinienne à Gaza. Aux bombardements intensifs et assauts terrestres, ayant causé la mort de plus de 30000 [civil.es](http://civil.es) palestinien·nes, s’ajoutent le blocage de l’aide humanitaire et la destruction des infrastructures essentielles (eau, électricité, hôpitaux) causant famine et maladies. Israël est en train de commettre un génocide sous nos yeux.  
  
Au cours des derniers mois, le gouvernement français est passé de la proclamation d’un soutien inconditionnel à l’expression publique de craintes,  ce qui est largement insuffisant. Il n’a activé aucun des instruments du Droit International à sa disposition pour faire cesser le Génocide, comme il devrait le faire en vertu de ses obligations au regard de la Convention pour la prévention du Crime de Génocide. Le Parlement français, quant à lui, n’y a pas consacré un seul débat depuis le mois d’octobre 2023.  
  
Une proposition de résolution transpartisane (cosignée par plus de 70 député·es issu·es de quatre groupes parlementaires) visant à saisir la Cour pénale internationale (CPI) sur la situation à Gaza et notamment sur la qualification de génocide pour les crimes commis par l’armée israélienne, a été déposée à l’Assemblée Nationale. Afin que cette résolution soit débattue et votée, elle doit être signée et soutenue par un bien plus grand nombre de député·es.  
  
[>> Voir la Proposition de Résolution](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b2073_proposition-resolution)  
  
  
**Appel à action / Stop Génocide ! la France doit saisir la CPI : écrivez à vos député·es**  
  
**1) Écrivez à vos député·es**  
  
Ils doivent se mobiliser en grand nombre pour que la Résolution 2073 soit inscrite à l’ordre du jour de l’Assemblée Nationale.

Nous citoyen·nes français.es devons exiger de nos représentant·es que la voix de la France ne reste pas silencieuse. Un Génocide ça ne se regarde pas, ça s’arrête !

[**>> J'écris à mes député·es - en quelque clics seulement**](https://france-palestine.eaction.online/CPI)  
 **2) Partagez cet appel à action dans tous vos réseaux**  
  
Encouragez vos ami·es, votre famille, tous vos réseaux à agir eux aussi par email ou sur les réseaux sociaux ! Plus nous serons nombreux·ses, plus notre voix sera entendue !

[>> Je partage sur Facebook](http://pfbid02AAwypHg6ChJMGSXt1iA2QYJuR4YSPn5GheYeDm5JbxJCJV6eAXVJmxBHUdHHC15ul)

[>> Je partage sur Instagram](https://www.instagram.com/p/C375b71NSOR/)

[>> Je partage sur Twitter](https://twitter.com/AFPSOfficiel/status/1763209574134186315)  
**Association France Palestine Solidarité (AFPS)**   
21 ter Rue Voltaire 75011 Paris